

■ **Pharmacie d'Aubonne, Manuèle Scheiter**, à Aubonne, CH-550-0035144-9 (FOSC du 05.09.1994, p. 4935). Par décision du 6 février 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite de la titulaire. La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 12866 du 10.12.2004
(02593660 / CH-550.0.035.144-9)